

## Rencontres Nationales Pédagogiques de l'ANIMT Une troisième édition consacrée aux risques psychosociaux



Association Nationale des Internes en Médecine du Travail

L'ANIMT (Association Nationale des Internes en Médecine du Travail) organise chaque année, en lien avec les internes de la discipline et le Collège des enseignants en médecine du travail, des Rencontres Nationales Pédagogiques (RNP) faisant intervenir enseignants et professionnels de référence au plan national dans le domaine de la Santé au travail.

Pour cette troisième édition, les RNP se sont déroulées au Futuroscope de Poitiers, du 10 au 12 juin dernier, sur le thème des **Risques psychosociaux (RPS) et du management**.

Ainsi, sur trois jours, les internes ont pu appréhender, entre autres, le rôle du médecin du travail face aux risques psychosociaux (focus sur les interactions entre les troubles musculo-squelettiques et le stress au travail, les RPS dans les centres d'appel, la prévention du suicide en entreprise,...) et les modalités possibles de prise en charge (focus sur la promotion et les consultations en Santé mentale,...).

Les outils de prévention des RPS ont également été mis en avant (documentations et ressources disponibles auprès de l'INRS, utilisation de l'observatoire EVREST dans la prévention des RPS,...).

Cette manifestation a donné l'occasion aux internes en médecine du travail, outre le fait de se rencontrer et d'échanger, de parfaire leur formation sur une thématique d'actualité. Forte du succès de cette édition, l'ANIMT est appelée à poursuivre son action de promotion de la Santé au travail auprès des externes en médecine, afin de mettre en valeur la spécialité.

La quatrième édition des RNP se tiendra à Paris en 2016. ■

## 52<sup>èmes</sup> Journées Santé-Travail du Cisme

### Préprogramme disponible et inscriptions ouvertes

Le Cisme aura le plaisir de d'accueillir les professionnels des SSTI et de la santé au travail les 20 et 21 octobre prochains pour les 52<sup>èmes</sup> Journées Santé-Travail du Cisme, qui se dérouleront à Paris, au Grand-Hôtel, sur le thème **"Comment décliner les missions des SSTI ?"**.

Le préprogramme, adressé au début du mois de septembre dans les Services (voir le quatre-pages détachable au centre de ce numéro), présente les actions des SSTI pour décliner les missions, définies légalement depuis 2011, dont l'objectif prioritaire est d'éviter toute altération de la Santé des salariés du fait de leur travail.

L'approche pluridisciplinaire utilisée par les SSTI pour préserver la Santé dans les entreprises, la manière dont sont collectées et traitées les informations nécessaires à la mise en œuvre des missions des Services, ou encore, le processus d'élaboration de stratégies de prévention collective et/ou individuelle en direction des entreprises, sont autant de sujets appelés à être développés au cours des deux jours d'échanges et de réflexions que constitueront ces 52<sup>èmes</sup> Journées Santé-Travail du Cisme.

Aujourd'hui, les SSTI sont en mesure de proposer et d'adapter leur offre d'actions et leur stratégie de prévention à une situation de travail, à un individu ou en direction d'une typologie d'entreprises, par exemples les TPE/PME.

Les conséquences de la déclinaison des missions seront illustrées en matière d'organisation pour les Services, d'interactions entre les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que d'animation et de coordination de l'ensemble des acteurs, d'évolutions métiers nécessaires et de compétences restant à développer au sein des SSTI.

Le programme insistera également sur la nécessité de disposer d'un système d'information efficient, ou encore sur

l'importance de disposer d'indicateurs pertinents d'évaluation des actions.

Sur deux jours, à partir de conférences invitées et de communications orales portant sur des exemples concrets et des retours d'expériences, les participants aux Journées Santé-Travail 2015 pourront confronter leurs approches et faire évoluer leurs pratiques.

Des communications seront également présentées, cette année, sous forme de posters. Ceux-ci seront exposés tout au long des Journées dans un espace dédié.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire, ainsi que les personnels de vos Services, en utilisant le bulletin d'inscription adressé par courrier ou en le téléchargeant dans la partie adhérents du site Internet du Cisme.

Afin d'échanger et de partager sur les actions entreprises par les SSTI pour décliner les missions qui leur incombent, le Cisme donne rendez-vous aux participants les mardi 20 et mercredi 21 octobre 2015 au Grand-Hôtel à Paris. ■